

A peine sorti de prison, le radicalisé s'est procuré armes et grenade... Quid des 130 djihadistes ?

écrit par Claude t.a.l | 11 février 2019



Tout faire pour empêcher le " rapatriement " des djihadistes !

Voilà ce qui arrive avec ceux qui sont déjà chez nous qu'ils soient passés par la case Syrie ou non.

En Seine-Saint-Denis, hier :

" Un homme de 35 ans a été arrêté ce dimanche matin peu avant 11 heures, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

Le suspect connu pour sa radicalisation islamiste venait de sortir de prison, ...

Il était en effet soupçonné de s'être procuré plusieurs armes à feu. Ce qui était bien le cas.

Dans son logement, deux armes de poing ont été découvertes ainsi que plusieurs munitions dont certaines à blanc. Une grenade à plâtre (une grenade d'entraînement) a également été saisie selon nos informations. "

<https://actu17.fr/seine-saint-denis-un-homme-radicalise-interp>

[elle-pour-detention-darmes-a-feu/](#)

Il avait pourtant été " judiciarisé ", selon le terme à la mode : Il sortait de prison.

Résultat ?

Ils vont nous en " rapatrier " 150, ou plus, des comme ça, ou encore pires.

On nous dit qu'ils seront alors " judiciarisés " .

Un procès ?

Il n'y aura bien sûr aucun témoin de leurs exactions ! (les égorgés ne parlent pas beaucoup).

Ils auront tous été de simples balayeurs, cuisiniers, cantinières, nounous ... à l'insu de leur plein gré !

Si quelques-uns arrivent quand même prison , ce ne sera pas pour bien longtemps... et puis rebelote !

On nous dit " *c'est mieux que de les laisser dans la nature* " .

Ça ne nous gêne guère qu'ils soient dans la nature , AILLEURS, plutôt que dans la nature, EN FRANCE .

Il existe aussi une autre solution...

Elle ne me déplaît pas non plus.

Tout faire pour empêcher le " rapatriement " des djihadistes !